

Communiqué de presse

17 novembre 2021

JEAN CASTEX ET PATRICK OLLIER POSENT LA PREMIÈRE PIERRE DU CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

Jean CASTEX, Premier ministre, et Patrick OLLIER, ancien Ministre, Président de la Métropole du Grand Paris, ont posé officiellement ce lundi 15 novembre 2021 à Saint-Denis, la première pierre du Centre Aquatique Olympique (CAO), seul équipement sportif pérenne construit pour les Jeux de Paris 2024.



Situé au cœur de la Plaine Saulnier à Saint-Denis, le Centre Aquatique Olympique, qui accueillera lors des Jeux de 2024 les épreuves de natation synchronisée, de plongeon et de waterpolo, commence à prendre forme. Les travaux de ce projet d'envergure internationale, dont la Métropole du Grand Paris est maître d'ouvrage, ont démarré au printemps 2020 et avancent au rythme annoncé. Les ambitions d'excellence environnementale, de sobriété, de qualité architecturale et urbaine sont au cœur de ce projet qui a reçu en octobre dernier la certification « NF HQE équipements sportifs »*.

Le Premier ministre et le Président de la Métropole du Grand Paris, après leurs discours et une présentation du chantier et de la maquette du futur CAO par les architectes Cecilia Gross et Laure Mériaud, ont souhaité donner un sens particulier et symbolique à la pose de cette Première pierre en signant, avec tous les partenaires, un brise-soleil en bois qui sera engravé puis apposé sur la façade du futur équipement, le bois étant un élément emblématique de la construction de ce dernier.

Cet événement s'est déroulé en présence de Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports, Nadia HAI, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville, Tony ESTANGUET, Président de Paris 2024, Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune, Maire de Saint-Denis, Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Pierre RABADAN, Adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux olympiques et paralympiques, Patrick KARAM, vice-président chargé des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, des loisirs, de la citoyenneté et politique de la ville, et de la vie associative de la région d'Île-de-France, Quentin GESELL, Vice-président délégué au développement sportif de la Métropole du Grand Paris, Maire de Dugny, Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation numérique de la Métropole du Grand Paris, Maire du 17^e arrondissement de Paris, Michel CADOT, préfet, Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et délégué interministériel aux grands événements sportifs, Nicolas FERRAND, Directeur général exécutif de la SOLIDEO, Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Guy DRUT, ancien Ministre, membre du Comité International Olympique, de plusieurs élus ainsi que de Nicolas BORIT, Directeur Général Délégué de Bouygues Construction, représentant le mandataire du groupement d'entreprises qui ont la charge de la conception, construction et exploitation-maintenance du projet, de Thierry ROULET, Président de SIMBALA, la société de projet titulaire du contrat de concession, et des représentants du mouvement sportif.

« Le Centre Aquatique Olympique incarne la volonté de la France d'être au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. C'est une grande fierté pour la Métropole du Grand Paris d'en être le maître d'ouvrage et d'y montrer toute sa capacité à contribuer à leur réussite », a déclaré Patrick OLLIER.

« Je suis très heureux de constater de visu que les choses avancent, clairement, dans le bon sens et avec efficacité ! Nous sommes ici, le Président OLLIER l'a rappelé, à la cérémonie de la pose de la Première pierre, du principal ouvrage olympique construit à la faveur de ces Jeux et qui illustre, à sa manière, la sobriété et l'ambition. Le choix de Paris 2024 est d'utiliser, en les modernisant et en les transformant, le maximum d'infrastructures existantes. Mais il en faut quelques nouvelles et celle-ci, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, est la principale », a ajouté le Premier ministre.

Le Centre Aquatique Olympique et son Franchissement piéton représentent les premiers éléments d'un quartier en devenir. Durable et initiateur de dynamique sociale et économique, ce dernier sera aménagé à partir de 2025, par la Métropole du Grand Paris, en lien avec la Ville de Saint-Denis et Plaine Commune.

La construction s'achèvera au printemps 2024 pour que le CAO soit mis à disposition de Paris 2024, puis laissera, en héritage, un complexe destiné à être un véritable lieu de vie et d'initiation à la pratique sportive pour tous.

Le Centre Aquatique Olympique en quelques chiffres

- Un site de **2,4 hectares**
- Un bâtiment de **30 m** de haut, **106 m** de large et **114 m** de long
- Surface de plancher : **17 500 m²**
- **8,5 tonnes** de déchets plastiques locaux seront recyclées pour la fabrication des sièges des gradins
- **15%** des heures travaillées confiées à des personnes en situation d'insertion (**136 000 heures** sur l'opération)

Phase Olympique

- Un bassin de **50 m** et 10 lignes d'eau, un bassin de plongeon
- Des tribunes de **5000 places assises** en configuration « fer à cheval » pour une ambiance Arena

Phase Héritage

- Un bassin de **50 m** et 10 lignes d'eau, un bassin de plongeon, un bassin d'apprentissage de **25 m** et 4 lignes d'eau et un bassin aqualudique
- Divers terrains de sport (basket 3x3, foot à 5) et un mur d'escalade
- **2500 places** (configuration 5000 places pour de grandes compétitions internationales)

Les partenaires du projet

Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Récréa et Omnes, réunis au sein d'une société de projet, SIMBALA, sont titulaires du contrat de concession du CAO dont La Métropole est maître d'ouvrage.

- Bouygues Bâtiment Ile-de-France et Récréa portent respectivement la conception, la construction et l'exploitation de ce dernier.
- Omnes porte majoritairement le financement privé du projet
- VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris) sont les agences d'architecture en charge de la conception du CAO et du franchissement piéton attenant
- Dalkia, filiale du groupe EDF, assurera l'ensemble des opérations d'exploitation technique du bâtiment.

*Norme Française Haute Qualité Environnementale

Contacts presse :

METROPOLE DU GRAND PARIS : Amal HMIMED – amal.hmimed@metropolegrandparis.fr - 07 63 66 47 51
SIMBALA : Agence OXYGEN - bouygues-bat-idf@oxygen-rp.com - 06 63 27 22 28/06 03 49 67 80/06 48 35 76 56
RECREA : Agence VIE PUBLIQUE, Nathalie Cassagnes – n.cassagnes@agenceviepublique.com – 06.11.49.38.02
OMNES : Aurélie Blanchard-Massoni – aurelie.blanchard-massoni@omnescapital.com – 01 80 48 79 52
ATELIERS 2/3/4/ : communication@a234.fr
VENHOEVENS : Pr@venhoevencs.nl